Nations Unies S/2001/216

Conseil de sécurité

Distr. générale
13 mars 2001
Français
Original: arabe

Lettre datée du 13 mars 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies

En ma qualité de Président du Groupe des États arabes pour le mois de mars 2001, et au nom des membres de la Ligue des États arabes, j'ai l'honneur de vous demander de réunir immédiatement le Conseil de sécurité afin qu'il examine la situation grave dans laquelle se trouve le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, du fait que la puissance occupante, Israël, intensifie ses pratiques et ses mesures répressives à l'encontre de la population palestinienne, comme en témoignent le resserrement de l'étau du blocus autour des villes et des villages palestiniens, la présence accrue de chars et de postes de contrôle militaires, la volonté d'affamer la population et de détruire l'économie, et une politique délibérée d'assassinat. Le Groupe des États arabes demande instamment au Conseil de sécurité de prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder la paix et la sécurité dans la région et pour protéger le peuple palestinien en créant une force de protection des Nations Unies à déployer dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem.

Veuillez agréer, Monsieur, les assurances de ma très haute considération,

L'Ambassadeur,
Représentant permanent des Émirats arabes unis
auprès de l'Organisation des Nations Unies,
Président du Groupe des États arabes
(*Signé*) Mohammad J. **Samhan**

01-28497 (F) 130301 130301